

**accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF
8'099'000.- pour financer la modernisation du système
d'information de Statistique Vaud**

du 26 mai 2026

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

décète

Art. 1

¹ Un crédit d'investissement de CHF 8'099'000.- est accordé au Conseil d'Etat pour financer la modernisation du système d'information du service en charge de la statistique à l'État de Vaud.

Art. 2

¹ Ce montant sera prélevé sur le compte Dépenses d'investissement et amorti en 5 ans.

Art. 3

¹ Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui n'est pas sujet au référendum.

² Le présent décret entre en vigueur dès sa publication.

Donné, sous le grand sceau de l'Etat, à Lausanne, le 26 mai 2026.

Le président du Grand Conseil:

Le secrétaire général du Grand
Conseil:

S. Montangero

I. Santucci

Date de publication : 9 juin 2026

Délai référendaire : 18 août 2026